

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 24 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 18 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Liliane NGENDAHOYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Jocelyn BUREAU, Léa MARIÉ, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Dominique TALLÉDEC pouvoir à Driss SAÏD, Jean-Pierre FROMONTEIL pouvoir à Jérôme SULIM, Françoise DELABY pouvoir à Marcel COTTIN, Mohamed HARIZ pouvoir à Guylaine YHARRASSARRY, Newroz CALHAN pouvoir à Eric COUVEZ, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Frédérique SIMON

ABSENTS : Matthieu ANNEREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sébastien ALIX

DÉLIBÉRATION : 2024-116

OBJET : QUARTIER CENTRE – DÉNOMINATION DE VOIE SECTEUR DE PROJET PREUX-SOLEIL LEVANT

DÉLIBÉRATION : 2024-116
SERVICE : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE ET DE L'URBANISME

OBJET : QUARTIER CENTRE – DÉNOMINATION DE VOIE SECTEUR DE PROJET PREUX-SOLEIL LEVANT

RAPPORTEUR : Jérôme SULIM

Depuis 2016, le quartier de Preux a entamé sa mutation à travers plusieurs opérations de renouvellement urbain et de requalification de ses espaces publics.

A la limite entre les quartiers de Preux et de la Crémetterie, le secteur de projet Soleil Levant prévoit la rénovation du groupe scolaire et du centre socio-culturel, la requalification des espaces publics ainsi que l'accueil d'un nouveau collège.

Dans ce cadre, deux nouvelles voies sont créées :

- une voie de desserte reliant la rue de la Blanche à la rue Jacques Prévert ;
- un cheminement piéton partant du collège pour rejoindre la nouvelle voie.

Le cheminement piéton doit porter le nom du futur collège : Anne Frank. Ce dernier a été choisi par les élèves de l'actuel collège Renan.

Anne Frank, née le 12 juin 1929 à Francfort-sur-le-Main et décédée en mars 1945 à Bergen-Belsen, est une jeune adolescente allemande juive connue pour avoir écrit un journal intime pendant les deux années où elle vivait cachée avec sa famille à Amsterdam au Pays-Bas, alors sous occupation allemande et afin d'échapper à la déportation. Elle est devenue un puissant symbole du génocide nazi.

Le choix du nom de la future voie de desserte se fera quant à lui dans un second temps sur la base d'un processus participatif avec les écoles dont l'issue est prévue fin 2024, début 2025.

Ceci étant exposé et afin de permettre au collège de bénéficier d'une adresse à la rentrée 2024-2025, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la dénomination de « Allée Anne Frank » pour le futur cheminement piéton tel que figurant en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 24/06/2024

Le secrétaire de séance

Le Maire

Sébastien ALIX

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 27/06/2024

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 27/06/2024

ANNEXE

